Réf. Farde e-Assemblées : 2494357

N° OJ : **152**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Convention avec l'asbl "Espace Magh".- Mise à disposition d'une salle de théâtre pour la représentation de la pièce "Comme on brûle encore".

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles, nottament dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes, vise à sensibiliser son personnel et ses citoyen.ne.s aux violences à l'égard des femmes ;

Considérant que la représentation théâtrale "Comme on brûle encore", écrit et mis en scène par Macha ORLOVA et produite par l'asssociation Paris en scène, racconte l'histoire de 5 femmes, survivantes de violences conjugales ;

Considérant que l'association Paris en scène a accepté de se reproduire le vendredi 25 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes ;

Considérant que la représentation sera destinée au personnel de la Ville ;

Considérant que la représentation aura lieu au Centre culturel Espace Magh, situé rue du Poinçon 17 à 1000 Bruxelles ;

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention entre la Ville de Bruxelles et l'Espace Magh dans le cadre de la mise à disposition de la salle de théâtre et des loges ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique: Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'Espace Magh dans le cadre d'une représentation de la pièce "Comme on brûle encore" le 25 novembre 2022.

Annexes :